

démocratie locale, la gouvernance locale, à laquelle vous êtes très attaché. Je voudrais d'abord redire à quel point les agriculteurs, eux aussi, sont exposés aux pesticides, à quel point ce sujet donne lieu à un consensus aussi bien local que national. Par conséquent, dans ce dossier, opposer les uns et les autres serait de mauvais augure (*Exclamations sur les bancs du groupe EcoS*) ; on ne peut à la fois avoir un mot de soutien à l'adresse de nos agriculteurs et, lorsqu'ils manifestent pacifiquement, soutenir qu'il ne doit pas être tenu compte de leurs préoccupations. Ce Sage est-il techniquement mûr, a-t-il été bien développé, bien évoqué avec les parties prenantes ?

Mme Dominique Voynet . Et la commission locale de l'eau ?

M. Mathieu Lefèvre, ministre délégué . La réponse est oui, mais ne nécessite-t-il pas encore un peu plus de concertation, d'accompagnement ?

M. Jean-Claude Raux . Et les trois ans de concertation ?

M. Mathieu Lefèvre, ministre délégué . Il est manifeste que c'est le cas, raison pour laquelle, sous l'autorité du préfet, la démocratie locale va continuer de vivre.

Encore une fois, il importe de ne pas opposer les uns aux autres ; nous ne protégerons pas la ressource sans les agriculteurs de France, sans l'ensemble des acteurs locaux particulièrement associés au Sage.

Enfin, s'agissant du paquet Omnibus VII, nous n'en sommes qu'aux prémisses de son examen puisque la Commission européenne doit le présenter aujourd'hui même ; la France est certes attachée à la simplification, mais celle-ci ne signifie ni dérégulation ni détricotage,...

Mme Marie Pochon. Vous mentez !

M. Mathieu Lefèvre, ministre déléguéet le gouvernement sera particulièrement attentif à ce point. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. Tristan Lahais.

M. Tristan Lahais . Il n'y a ici que vous qui opposez les agriculteurs et la santé environnementale : notre interpellation concernait aussi bien leur santé, que la nôtre. Je répète par ailleurs que ce nouveau Sage avait été négocié avec la chambre d'agriculture, et donc avec les agriculteurs. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS. – Mme Anna Pic applaudit également.*)

Données clés

Auteur : [M. Tristan Lahais](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (2^e circonscription) - Écogiste et Social

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1113

Rubrique : Eau et assainissement

Ministère interrogé : Transition écologique

Ministère attributaire : Transition écologique

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 décembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 décembre 2025